

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 février 2008

Etaient présents à l'ouverture de la séance sous la présidence de M. Denis WIEDERKEHR, Maire, Mmes et MM. Adrien KUNKLER, Fernand ROTH, , Christophe STARCK, Claude STARCK, Michèle HUMM, Adriana WERMELINGER, Eric MUESPACH, Gérard POURE, Thierry VIBERT, René SUTTER, Sylvain ZAPPELINI.

Absents excusés : M. Christian ALLEMANN

Mme Brigitte MEIER est arrivée au point n°2.

Mme Corinne STARCK est arrivée au point 9.

Après acceptation du Conseil Municipal, un nouveau point est rajouté à l'ordre du jour : le vote des taux 2008.

1. COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION

- Budget Communal :

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Adrien KUNKLER, Adjoint au Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2007 dressé par le Maire ainsi que le compte de gestion 2007.

Résultats de l'année 2007

Année 2007	Dépenses	recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	550 750,48 €	717 622,58 €	166 872,10€	
Investissement	230 412,96 €	295 772,45 €	65 359,49€	

Résultats de clôture 2007

	Résultat de Clôture année 2006	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture année 2007
Fonctionnement	613 839,46 €	166 872,10 €	537 922,91 €
Investissement	-242 788,65 €	65 359,49 €	- 177 429,16 €

L'excédent de la section de fonctionnement est affecté pour 177 429,16 € à la section d'investissement au compte 1068.

Le solde d'un montant de 360 493,75 € est affecté au financement des charges de fonctionnement en report à nouveau.

- Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Adrien KUNKLER, Adjoint au Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2007 dressé par le Maire ainsi que le compte de gestion 2007.

Résultats de l'année 2007

Année 2007	Dépenses	recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	22 975,79 €	36 820,05 €	13 844,26 €	
Investissement	264,75 €	14 733,44 €	14 468,69 €	

Résultats de clôture 2007

	Résultat de Clôture année 2006	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture année 2007
Fonctionnement	48 217,66 €	13 844,26 €	62 061,92€
Investissement	41 806,69 €	14 468,69 €	56 275,38 €

L'excédent de la section fonctionnement est affecté au financement des charges de fonctionnement en report en nouveau.

3. BUDGET PRIMITIF 2008

- Souscription d'un emprunt :

Afin de financer le confortement de la salle polyvalente, M. le Maire propose de recourir à un emprunt d'un montant de 315 000 € sur 30 ans à taux fixe de 4,50%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- de contracter, un prêt de 315 000 €
- La durée du prêt est de 30 ans
- Le Maire est autorisé à signer les documents à intervenir

- Vote du budget :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2008 proposé par M. le Maire.

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement		
Proposition année 2008	566 862,99 €	681 038,01 €
Résultat reporté 2007		360 493,75 €
Virt à la section investissement	143 378,70 €	
Total	710 241,69 €	1 041 531,76 €
Section d'investissement		
Propositions 2008	537 807,16 €	628 144,45 €
Restes à réaliser	233 715,99 €	
Résultat reporté 2007	177 429,16 €	
Virt de la section fonctionnement		143 378,70 €
Affectation du résultat		177 429,16 €
Total	948 952,31 €	948 952,31 €

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008

Le Maire propose d'augmenter les taux de la façon suivante :

	Taux 2007	Taux 2008	Variation
Taxe d'habitation	12,99	13,37	+ 3 %
Foncier bâti	18,17	18,71	+ 3 %
Foncier non bâti	86,30	88,88	+ 3 %
Taxe professionnelle	11,72	12,07	+ 3 %

Le Conseil Municipal, à 12 voix pour et 1 abstention approuve les nouveaux taux proposés par M. le Maire.

6. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Vote du Budget :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget annexe assainissement 2008 proposé par M. le Maire.

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement		
Proposition année 2008	50 933,44 €	52 270,00 €
Résultat reporté 2007		62 061,92 €
Virt à la section investissement	16 581,18 €	
Total	67 514,62 €	114 331,92 €
Section d'investissement		
Propositions 2008	957 550,00 €	884 693,44 €
Résultat reporté 2007		56 275,38 €
Virt de la section fonctionnement		16 581,18 €
Total	957 550,00 €	957 550,00 €

7. QUESTIONS FINANCIERES

- Tracteur :

M. le Maire soumet les devis demandés suite à la dernière séance du Conseil Municipal. Toutes les entreprises proposent désormais une reprise de l'ancien tracteur. Les devis s'élèvent à :

- AGRI CENTER : 27 000 € HT - 2 000 € HT de reprise = 25 000 € HT

- FA Richard : 26 500 € HT - 1 000 € HT de reprise = 25 500 € HT

- H. FUCHS : 26 500 € HT - 2000 € HT de reprise = 24 500 € HT

M. Fernand ROTH pense que M. BAUMANN devrait se renseigner auprès des concessionnaires des différentes marques de tracteurs afin de savoir s'ils sont bien adaptés aux besoins de la commune et plus précisément si il y a la possibilité de fixer la lame de déneigement. Après quoi le Conseil Municipal pourra prendre une décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'avis de M. ROTH, cette question sera débattue lors d'une prochaine séance.

- Sortie scolaire :

M. le Maire soumet 3 devis demandés par la Directrice de l'école Maternelle pour la sortie scolaire au zoo de Mulhouse le 29 avril 2008. Comme chaque année la commune paye le transport scolaire pour la sortie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'offre d'Alsace Tourisme pour un montant de 220 € TTC.

- Internet à l'école :

M. le Maire explique que Melle BONI , directrice de l'école primaire souhaiterait avoir un accès Internet dans sa salle de classe. L'entreprise Exenta qui avait déjà installé la salle informatique a fait un devis s'élevant à 198,78 € TTC. Avec cet accès uniquement l'école primaire aurait un accès Internet ADSL. Donc il faudrait mettre en place 2 abonnements différents (un pour le primaire et un pour la maternelle) d'où un surcoût pour la commune. Aussi Exenta propose de mettre un adaptateur en plus pour 89,50 € TTC et ainsi toute l'école pourrait bénéficier d'un accès Internet haut débit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de confier cette installation à Exenta pour un montant de 288,28 € TTC.

- Périscolaire :

M. le Maire informe que suite à la révision des tranches des impôts sur le revenu, il convient de réajuster les tranches pour fixer les tarifs pour le périscolaire.

M. le Maire soumet donc ces nouvelles tranches :

Revenu annuel imposable	Inférieur à 37 300 €	Compris entre 37 301 et 54 000 €	Supérieur 54 001 €
-------------------------	----------------------	----------------------------------	--------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la fixation de ces nouvelles tranches.

8. VOTE DES SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Associations	Subvention 2007	Subvention 2008
Amicale Sapeurs Pompiers	153 €	153 €
Société de Musique Liberté	153 €	153 €
Société des Arboriculteurs	153 €	153 €
Société des Aviculteurs	153 €	153 €
Les Basaritters	153 €	Ne rien leur verser cette année
Association sportive	153 €	153 €
Attenschwiller Badminton Club	153 €	153 €
Atterschwillmer-Dry-Ratzer	153 €	153 €
Chorale Liederkrantz	153 €	153 €
Vélo Club	153 €	153 €

La Farandole	153 €	153 €
Chorale Sainte Cécile	153 €	153 €
Amis des Landes	40 €	40 €
APA	1257 €	1260 €
Association Landskron	65 €	65 €
Association Régionale "L'aide aux handicapés moteurs"	31 €	31 €
Association Chiens d'Aveugle	31 €	31 €
Association Musique Liberté	610 €	671 €
Banque Alimentaire du Haut-Rhin	31 €	31 €
Bibliobus	60 €	60 €
Centre Européen d'Etude du Diabète	31 €	31 €
Croix Rouge	40 €	40 €
Donneurs de Sang	55 €	55 €
Fonds de solidarité logement	20 €	20 €
Jeunes Licenciés Basket	286,70 €	274,50 €
La prévention routière	31 €	31 €
Ligue Cancer	40 €	40 €
Associations Réunies (reversement location toilette mobile)	900 €	En attente des réservations
SOS Mucoviscidose	31 €	31 €
UDSP	308 €	319 €
A O S	31 €	31 €
JSP Porte du Sundgau	100 €	100 €
Association Musique et culture du Haut-Rhin	---	16 €

Les crédits seront prélevés du compte 6574.

9. SALLE POLYVALENTE

M. le Maire informe que suite aux négociations le montant des travaux a baissé.

Lot n°1 : GROS ŒUVRE

Entreprises	Offres après négociations
FUETTERER	149 500 € HT
BROGLE BTP	150 745,24 € HT
SCHWOB	155 073,95 € HT
DEGANIS	154 938,58 € HT

Le lot n°1 a donc été attribué à l'entreprise la moins disante : L'entreprise FUETTERER pour un montant de 149 500 € HT.

Lot n°2 : Fondations spéciales

La négociation a eu lieu avec une seule entreprise SIRCO. Après négociation son offre s'élève à 50 000 € HT.

Le lot n°2 a été attribué à l'entreprise SIRCO pour un montant de 50 000 € HT.

M. le Maire précise que les travaux ont déjà commencé et qu'il a été constaté qu'à l'intérieur de la salle il y avait une épaisseur de tout venant de 60 cm alors que l'on pensait qu'il n'y avait que 20 cm. Ce constat devra certainement faire baisser la prestation de l'entreprise FUETTERER car cette dernière n'aura pas à évacuer le tout venant comme cela était prévu dans le marché.

M. René SUTTER précise qu'il a fallu faire une ouverture plus grande que la porte existante pour permettre à l'entreprise d'entrer avec ces machines. Aussi il faudra prévoir l'achat d'une nouvelle porte plus grande.

De plus M. René SUTTER demande si l'on peut déjà installer les plots pour les sports suivants : badminton, tennis, volley-ball et hand ball.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte l'attribution des lots 1 et 2 aux entreprises FUETTERER et SIRCO,
- accepte dès maintenant de demander 3 devis pour l'achat d'une nouvelle porte,
- de mettre en place tous les plots pour les différents sports.

10. COMPTE RENDU DES COMMISIONS

M. Adrien KUNKLER informe que suite à la réforme du permis de construire, de nombreux plans et documents sont à fournir lors d'une déclaration préalable.

La plupart des déclarations s'avérant être incomplètes faute de plans, photos, graphiques manquants, la commission chargée des constructions propose d'instruire certaines demandes en mairie sans passer par les services de l'Equipement.

Ces demandes concerneraient :

- Les démolitions à l'exception des bâtiments
- Les mises en place de murs, murets, clôtures et portails
- La pose de panneaux solaires
- La pose de velux
- Les abris de jardin et à bois

Cette demande entrant dans le cadre de la convention Etat - Commune d'Attenschwiller, une demande sera faite auprès des services de la DDE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que la commission construction instruisse les dossiers sans passer par les services de l'Equipement et qu'une demande soit faite auprès des services de la DDE.

11. DIVERS

- **Remerciement** : Monsieur le Maire fait part des remerciements de Mme Irène HAUGER pour l'arrangement offert lors de son 85^{ème} anniversaire et de M. Marcel MUESPACH pour l'arrangement offert lors de son 80^{ème} anniversaire.

- M. le Maire fait part également des remerciements de l'association des Dry-Ratzer pour la subvention versée pour l'acquisition de nouveaux costumes.

- M. le Maire fait lecture de la carte de remerciement du Centre Européen d'étude du Diabète pour la subvention versée.

- Cette séance étant la dernière du mandat, M. le Maire remercie tout le Conseil Municipal pour le travail effectué.